



CONFÉRENCE AG2R - DIAGNOSTIC DE LA PENIBILITE AU TRAVAIL

- Vendredi 9 juin : de 10h30 à 11h15
- Salle : Conférences Partenaires

Les partenaires sociaux de la Branche de l'Aide à Domicile ont souhaité proposer aux structures qui la composent un « référentiel » pour leur permettre de disposer d'un outil mutualisé permettant d'évaluer l'exposition des salariés à la pénibilité, comme la loi de réforme sociale de 2015 leur en donne l'opportunité.

Rappel sur la méthodologie déployée pour réaliser ce travail.